

23 juil 2021 -19:45

Appartient à Conseil des ministres du 23 juillet 2021

## Deuxième répartition des crédits supplémentaires pour une politique d'asile et de migration humaine et résolue

Sur proposition du secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Sammy Mahdi, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la deuxième répartition des crédits supplémentaires pour une politique d'asile et de migration humaine et résolue pour l'année 2021.

L'accord de gouvernement prévoit une injection budgétaire supplémentaire pour la politique d'asile et de migration. Les moyens supplémentaires pour 2021 s'élèvent à 50 millions d'euros.

Le 23 avril 2021, le Conseil des ministres a approuvé la redistribution des crédits de la provision interdépartementale pour une politique d'asile et de migration humaine et résolue pour 2021. Le présent dossier concerne une deuxième répartition des moyens prévus pour l'année 2021.

Grâce à cette redistribution, des moyens supplémentaires sont affectés au Centre fédéral migration Myria.

La secrétaire d'État au Budget est mandatée pour élaborer un arrêté de redistribution à cette fin.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sammy Mahdi, secrétaire d'État à l'Asile et la Migration,  
chargé de la Loterie nationale  
Rue Lambermont, 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 475 50 55 50  
<https://mahdi.belgium.be>  
[info.mahdi@mahdi.fed.be](mailto:info.mahdi@mahdi.fed.be)

Sieghild Lacoere  
Porte-parole  
+32 475 50 55 50  
[sieghild.lacoere@mahdi.fed.be](mailto:sieghild.lacoere@mahdi.fed.be)